



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 28 et 29 Juin 2018

RAPPORTS N° 18.04.01 et N°18.04.03 – Compte administratif 2017 et Rapport d'Activité et de Développement Durable.

Intervention de Michel CHASSIER

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Vous évoquez la notation « AA » de l'Agence Fitch, qui traduit simplement évaluée la capacité de notre collectivité à rembourser le capital et les intérêts de la dette.

Mais comme nos ressources proviennent très largement de l'Etat, y compris la fiscalité directe dont ne nous ne maîtrisons pas les taux, il n'est pas anormal que nous soyons notés comme l'Etat, dans la mesure où ne gérons pas plus mal, nous aurons l'occasion de la redire.

Ce compte administratif reflète le transfert des nouvelles compétences en matière de transport et de développement économique, ce qui fait que nous passons de 1,1 à environ 1,3 millions d'euros.

On notera au passage, car ce n'est pas neutre dans le contexte actuel, l'évolution de la structure du budget, puisque les nouvelles compétences se traduisent essentiellement par des charges de fonctionnement, au moment où l'investissement est en retrait en raison de la réduction des marges, conséquence logique de la baisse des dotations que nous avons subie depuis trois ans.

En effet, si le montant de l'épargne nette augmente en volume pour 2017, elle diminue en pourcentage du total des recettes de fonctionnement, passant de 15,96 à 14,21%.

Par conséquent je vous trouve un peu optimiste lorsque vous déclarez que « *les marges de manœuvre maintenues permettent la mise en œuvre effective des engagements de la mandature en cours.* »

Il nous faut bien constater, et le CESER en fait également la remarque, sans doute pas une remise en cause de ces engagements, mais tout de même une baisse du rythme des engagements pour les raisons que je viens d'évoquer.

On le voit très nettement si l'on compare les crédits ouverts en investissement pour l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1, hors emprunt et opérations liées à la dette) – pardonnez-moi ces considérations techniques – aux réalisations, le différentiel est de 61,6 millions d'euros, ce qui n'est pas rien, ce qui ramène le taux de réalisation à 86%.





Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Pour le seul domaine des transports, c'est près de 36 millions d'€ d'investissement qui sont ainsi reportés, mais nous savons que certains sont conditionnés aussi par un engagement de l'Etat, en particulier sur les TET.

Pour les lycées ce sont près de 10 millions d'€. Nous savons ainsi que certaines opérations de rénovation, de reconstruction ou d'amélioration de la performance énergétique ont été reportées uniquement en raison de contraintes budgétaires.

Sous-consommation des crédits initialement prévus également pour le développement économique et le tourisme, l'enseignement supérieur ou les fonds européens.

Nous pourrions prendre d'autres exemples, qui démontrent les difficultés budgétaires réelles auxquelles nous sommes confrontés et dans ce contexte nous redisons la nécessité de bien évaluer la pertinence de nos politiques, de mesurer leur efficacité et sans doute d'éviter la dispersion de nos moyens, par nature limités, sur un trop grand nombre de dispositifs parfois coûteux à gérer pour un résultat qui n'est pas assuré.

A contrario les dépenses de fonctionnement présentent un taux de réalisation supérieur, bien que demeurant en-deçà des prévisions budgétaires.

Deux exceptions toutefois : les dépenses de communication, qui après plusieurs années de baisse, repartent à la hausse avec un taux de réalisation de 112%, et les crédits de la coopération internationale avec 105% de réalisation en fonctionnement.

Pour ce qui concerne les moyens généraux on peut dire que c'est le résultat d'une gestion prudente, avec toutefois une situation toujours tendue pour l'enveloppe de la masse salariale.

Pour ce qui est des dépenses d'intervention il peut y avoir aussi des sous-consommations pour différentes raisons.

Ce qu'il faut souligner une fois de plus, c'est la rigidité d'un certain nombre de dépenses, qu'il s'agisse du personnel, du fonctionnement des lycées, du transport, de l'apprentissage etc..., sans oublier le remboursement de la dette, au total on peut considérer que les $\frac{3}{4}$ des dépenses de fonctionnement présentent un caractère quasi obligatoire, avec très peu de marges de manœuvres à court terme.

C'est une dimension qu'il faut avoir présente à l'esprit dans le cadre du débat sur la contractualisation, car signature ou pas il faudra bien faire en sorte de ne pas dépasser une progression annuelle de 1,2% des dépenses de fonctionnement, et l'ajustement risque de se faire sur les domaines d'intervention qui ne présentent pas ce même caractère de rigidité.

Voilà pour le volet dépenses, nous y reviendrons au cours du débat.

Un mot tout de même sur les recettes.

En dehors du doublement de la part de CVAE suite au transfert de compétence dans le domaine des transports, il faut noter une progression du produit de 6,5%.

Mais attention, pour tous ceux qui seraient tentés d'y voir une recette dynamique, progressant en lien avec l'activité économique, la réalité est plus complexe et les évolutions parfois imprévisibles comme nous le verrons à la DM1.





Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Nous enregistrons aussi en 2017 le produit de la hausse du taux de la taxe sur les cartes grises, mais là encore il n'est pas souhaitable d'aller au-delà, il n'y a donc plus de marge de progression.

Tout cela incite à la prudence pour ne pas voir les marges se dégrader.

Le CESER nous invite à profiter du contexte des taux favorables pour emprunter davantage afin d'investir sur les axes qu'il estime prioritaires.

Ce n'est pas la première fois que ce débat revient, mais au-delà des taux, il faut également surveiller la capacité de désendettement, et comme nous venons de le constater, nous ne maîtrisons pas tous les éléments en recettes, alors qu'une part importante des dépenses demeure incompressible.

A moins que nous ne soyons contraints à des économies forcées sur les dépenses de fonctionnement qui pourraient restaurer un peu les marges, mais dans ce cas nous n'aurions pas nécessairement besoin de recourir davantage à l'emprunt.

Nous souhaiterions que les différentes hypothèses soient présentées et débattue en commission des finances bien avant les orientations, afin que les oppositions puissent bénéficier du même niveau d'information et comparer les simulations résultant des hypothèses que nous pourrions formuler.

